



École primaire La Salle Igny

LISTE DE MATÉRIEL SCOLAIRE 2019/2020

Cycle 2 : CP-CE1-CE2

Chaque enfant doit avoir son matériel le jour de la rentrée. Vérifiez les trousse régulièrement et complétez si besoin. Ne pas acheter d'agenda, il sera fourni par l'école.

Vous devez apporter dès la rentrée :

- 1 trousse contenant :
 - 2 stylos bleus
 - 1 stylo vert, 1 stylo rouge et 1 stylo noir
 - 1 stylo bleu effaçable pour les CP/CE1
 - 2 crayons de papier (black-peps MAPED)
 - 1 gomme
 - 1 taille-crayon
 - 2 bâtons de colle **UHU** (à renouveler)
 - 1 paire de ciseaux
 - 1 règle en plastique de 20 cm
 - 2 feutres Velléda
 - 1 petit chiffon pour l'ardoise

Les correcteurs blancs et les souris (rubans correcteurs) sont **interdits**.

- 1 trousse contenant feutres et crayons de couleur
- 3 grands bâtons de colle **UHU** pour la réserve **commune** de classe (non marqués au nom de l'enfant)
- 1 ardoise blanche
- 1 compas (simple) à partir du CE2
- 1 pochette de canson blanc 21x29,7cm
- 1 pochette de canson couleurs 21x29,7cm
- 3 boîtes de mouchoirs
- 1 calculatrice simple à partir du CE1
- 2 photos d'identité et 20 étiquettes autocollantes avec nom et prénom de votre enfant écrits lisiblement (CP)
- 1 dictionnaire adapté à l'âge des enfants à partir du CE1 (Larousse des débutants pour les CE1...)
- 1 Bescherelle de conjugaison à partir du CE2

Pensez à prévoir à la maison du matériel de réserve.

EPS : Un sac de sport contenant 1 tenue complète (jogging ou short, tee-shirt et une paire de baskets Le tout devra être marqué au nom de l'enfant et réservé uniquement à l'activité sportive (cf. règlement intérieur).

Le tee-shirt au nom de l'école sera utilisé pour le sport, les sorties et les occasions exceptionnelles (8€ le tee-shirt - offert pour les nouveaux élèves). Nous vous rappelons que le port de la blouse est obligatoire, vous pourrez l'acheter auprès de l'APEL à la rentrée (20€).

Nous vous demandons de :

- marquer **tout** le matériel et **tous** les vêtements au nom de votre enfant,
- **couvrir tous les livres** qui seront prêtés par l'école à la rentrée. Le montant des livres abimés sera facturé en fin d'année.

Afin de faciliter votre rentrée, l'APEL a noué deux partenariats qui vous permettent de commander les fournitures scolaires selon les listes ci-dessus et / ou des étiquettes au nom de votre enfant : SCOLEO (<https://www.scoleo.fr> - listes prédéfinies mais modifiables) et A-QUI-S (www.a-qui-s.fr code IGN1752). Le montant reversé à l'APEL dans le cadre de ces partenariats permet de financer des projets pour vos enfants tout au long de l'année (sans obligation d'achat).

Le reste des fournitures sera fourni à votre enfant à la rentrée.